

## SCOT

▶ AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE

▶ CLIMAT AIR  
ÉNERGIE



## PDM

▶ MOBILITÉ



Mars 2025

## Bilan de la concertation



## **I. Modalités de concertation préalable**

Dans le cadre de la démarche CASA2040, la délibération de prescription du SCOT valant PCAET a défini des modalités de concertation de la démarche d'élaboration du document.

Ces modalités de concertation prévoyaient :

- Une mise à disposition des outils réglementaires (avis d'affichage de la présente délibération pendant un mois au siège de la CASA et dans les mairies des 24 communes concernées et avis de publication) ;
- L'accessibilité au dossier de concertation via le site internet de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ([www.agglo-sophiaantipolis.fr](http://www.agglo-sophiaantipolis.fr)) avec la création d'une interface dédiée au SCOT ([www.casa2040.fr](http://www.casa2040.fr)). Ces supports seront enrichis au fur et à mesure de l'avancée de la procédure en mettant à disposition du public l'ensemble des documents en lien avec la démarche, tel que les délibérations, les documents produits mais également les présentations projetées notamment lors des séances ouvertes au public ;
- L'édition de supports d'informations ;
- L'information et la communication du public par voie de presse et par voie numérique telles que les réseaux sociaux ;
- L'ouverture d'un registre d'observations au siège de la CASA, aux jours et heures d'ouverture habituelles de l'établissement, dès la publication de la délibération de prescription, jusqu'à l'arrêt du projet. Accompagne du dossier de concertation, le registre permettra à la population de faire connaître ses observations ;
- Le public pourra également faire connaître ses remarques tout au long de la procédure d'élaboration en les adressant directement par courrier à l'adresse postale de la CASA (449 route des crêtes BP43, 06901 Sophia Antipolis) à l'attention de Monsieur le Président ou par courrier électronique à l'adresse mail dédiée au SCOT : [casa2040@agglo-casa.fr](mailto:casa2040@agglo-casa.fr);
- Des séances ouvertes au public, pour information et participation, seront organisées à l'échelle des grandes entités géographiques du territoire, au stade du diagnostic et des enjeux, autour du Projet d'Aménagement Stratégique et avant l'arrêt du projet de SCOT valant PCAET. Les jours, heures et lieux feront l'objet d'une communication ultérieure notamment par voie de presse.

## **II. Présentation des supports de communication mis à disposition**

La CASA, dans le cadre de la démarche CASA 2040, a réalisé et mise à disposition du public plusieurs supports d'information et de communication.

- Création d'un site Web dédié : <https://www.casa2040.fr/>



[Démarche et territoire](#) ↓   
 [SCOT/PCAET](#) ↓   
 [Plan de Mobilité](#) ↓   
 [Concertation](#) ↓

Ce site web a plusieurs vocations : permettre de tenir informé le public du cadre réglementaire de la démarche, de l'avancement de celle-ci et de présenter les éléments issus de chaque phase de travail. Un onglet spécifique concertation a également été créé afin de permettre une participation du public en ligne.

A ce jour, aucune participation n'a été enregistré sur le site web CASA2040.

- Réalisation d'une vidéo explicative de la démarche et des enjeux
- Réalisation d'un fascicule présentant le diagnostic et les enjeux, téléchargeable sur le site et distribué lors de réunions publiques

## 1<sup>ère</sup> phase : Le diagnostic et ses enjeux

Un diagnostic rigoureux a été réalisé avec l'appui d'experts notamment en matière d'urbanisme, d'environnement, d'aménagement et de mobilités et définit un état des lieux des forces et faiblesses du territoire.

Il permet d'identifier les enjeux majeurs de notre territoire pour les 20 prochaines années.

Ces enjeux, enrichis par les besoins et attentes des acteurs, habitants et usagers du territoire serviront de base à l'élaboration du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) qui fixera les orientations et les objectifs d'un aménagement du territoire respectueux de l'environnement à l'horizon 2040.



Télécharger


 Téléchargez le fascicule «  
 Diagnostic et enjeux  
 PDF - 5,8 Mo

- Publications d'articles de presse et sur les réseaux sociaux – réalisations d'annonces légales pour les réunions publiques

# Quel visage voulez-vous pour la Casa dans 20 ans ?

**Conseil communautaire** Le nouveau schéma de cohérence territoriale a été lancé par les élus, lundi. Avec l'implication des citoyens, il aura pour but de déterminer le futur cadre du territoire

**S** l'acronyme évoque un itinéraire précis, mais bien de nos préoccupations du quotidien, il n'en est pas moins que le sujet a toute son importance. Et concerne chacun d'entre nous. En évoquant le Scot (1), lundi lors du conseil communautaire, les élus du territoire ont tout simplement ouvert une première page blanche d'un document qui aura pour objectif de dessiner le contour du territoire dans les vingt prochaines années. Que ce soit en termes d'économie, de développement durable, de transports, de déplacements, de climat, d'agriculture, d'organisations de l'espace, d'habitat, de logement ou encore de transition écologique, etc.

### Une délibération lourde de sens

« Une délibération lourde de sens qui répond à l'objectif premier de la communauté d'agglomération : donner tout de go le président Jean-Lionetti avant de tracer les contours de ce nouveau document : « Notre philosophie est d'ouvrir un Scot au sein d'un document de planification et les déplacements en plan de déplacement urbain devaient être au plan de mobilité, et de laisser la



Le président de la Casa, Jean-Lionetti, attache une grande importance à l'élaboration de ce nouveau Scot.

gestion du plan local d'urbanisme des villes. « Nous aurons le Scot classique approuvé en 2008 avec un premier plan original (privé en 2011 et ja-

les transitions énergétique et écologique », se fier des objectifs chiffrés et opérationnels », d'optimiser les ressources et les moyens », et enfin mobiliser les élus et citoyens sur la définition d'un projet de territoire et une vision partagée à 20 ans.

« Cela va être un long chemin (2) », prévient le président Jean-Lionetti qui souhaite impliquer la population dans une large concertation publique (3). « Une démarche à moyen terme de dialogue. On doit demander l'avis à toute la population. Il faut une consultation citoyenne moderne parce que c'est un enjeu majeur ».

Le Scot qui sera aussi partagé avec les autres communautés d'agglomération afin d'avoir une meilleure cohérence entre les territoires.

**V. B. vbellanger@nematin.fr**

1. Le schéma de cohérence territoriale.  
2. Le Scot sera mis à jour en 2021. Il est opérationnel dès le 1er juin 2020.  
3. Espace de concertation accessible par voie électronique sur [www.casa2040.fr](http://www.casa2040.fr) (modèle de concertation en cours de validation). Les modalités de concertation publique sont à consulter sur le site de la Casa. Site de la maison publique : [www.casa2040.fr](http://www.casa2040.fr).

## Légales

### AVIS ADMINISTRATIFS



#### AVIS AU PUBLIC

Par délibérations du 16 octobre 2020, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA) a approuvé l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) via son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et a autorisé la mise en place de modalités de concertation publique au sein de l'élaboration des éléments et projets d'élaboration d'un Plan de Mobilité (PDM) CASA.

Le SCoT est un document réglementaire de planification stratégique à l'échelle de la CASA à horizon 20 ans. Il agit comme de référence pour les différentes politiques sectorielles et d'intégration du Développement Durable : organisation et consommation de l'espace, développement économique, urbanisme et mobilité, habitat, logement, déplacements et transports, mobilité, équipements et services, transitions écologiques et énergétiques, agriculture, préservation des ressources naturelles.

La démarche d'élaboration du nouveau SCoT via le PCAET sera menée parallèlement à la démarche PDM afin de garantir la cohérence de l'ensemble des documents de planification et de la stratégie territoriale.

La CASA souhaite mobiliser les élus et acteurs du territoire sur la définition d'un projet de territoire durable et une vision partagée avec les acteurs.

Conformément à l'article R.142-14-16 du Code de l'Urbanisme, les délibérations sont affichées pendant 1 mois au siège de la CASA et dans les mairies des 24 communes de la CASA. Conformément à l'article L.123-2 du Code de l'Urbanisme, la délibération de prescription du SCoT via le PCAET et les modalités de concertation publique.

Accès à l'ensemble des documents en lien avec la démarche via le site internet de la CASA ([www.agglo-sophiaantipolis.fr](http://www.agglo-sophiaantipolis.fr)) et une interface dédiée au SCoT ([www.casa2040.fr](http://www.casa2040.fr)).

Informations du public par voie de presse et par voie numérique tels que les réseaux sociaux et diffusion de la notice d'informations.

Mise à disposition d'un registre d'observations, accompagné du dossier de concertation, au siège administratif de la CASA (440 route de Crillon (RDZ), 06100 Sophia Antipolis, du lundi au vendredi de 09h30-12h30-17h30 dans le respect des consignes sanitaires en vigueur.

Des ateliers de concertation seront organisés par voie postale au siège administratif de la CASA, à l'attention de Monsieur le Président, ou par courrier électronique à l'adresse mail : [scot@agglo-sophia.fr](mailto:scot@agglo-sophia.fr).

Des réunions ouvertes au public seront organisées à l'échelle des grandes entités géographiques du territoire, au stade de diagnostic et des enjeux, au sein du Projet d'Aménagement Stratégique et avant l'adoption du projet de SCoT via le PCAET. Les jours, heures et lieux feront l'objet d'une communication ultérieure notamment par voie de presse.

Publications À propos Photos Mention

Mairie d'Antibes Juan les Pins

26 m

Imaginons ensemble l'avenir de nos villes et villages

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis - Officiel bénéficie d'une attractivité et d'un cadre de vie incomparable. Pour préserver ses atouts et faire face aux défis de notre époque en matière de changement climatique, de mobilités et d'habitat durable, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis - Officiel s'est engagée vers l'objectif CASA 2040, basé sur l'innovation et le développement durable. Véritable projet de territoire, il ambitionne de répondre à une question essentielle : Quel cadre de vie voulons-nous dans 20 ans ?

Novembre décembre 2022 : exprimez-vous sur les enjeux !

Les élus de la CASA ont souhaité mettre en œuvre une première phase de concertation sur les grands enjeux pour CASA 2040. Des réunions publiques sectorisées vont vous permettre de vous exprimer sur les enjeux pour notre territoire.

Votre avis a dès maintenant toute son importance !

<https://bit.ly/3DBZ4L9>

Mardi 8 Novembre 2022 à 18h

#Antibes, Maison des Associations, 288 chemin de Saint-Claude

- Mise en place d'un registre de concertation au siège de la CASA – aucune contribution à ce jour n'est rédigée sur le registre



- Réalisation d'un questionnaire à la population du 30 novembre 2022 au 7 février 2023

### III. Présentation des résultats du questionnaire à la population et prise en compte dans le projet de PCAET

Du 30 novembre 2022 au 7 Février 2023, un grand questionnaire à la population a été réalisé afin de cerner les attentes et priorités des habitants du territoire.

8 011 réponses ont été reçues en papier ou via des bulletins en ligne.

Les résultats de ce questionnaire mettent en exergue des éléments saillants pris en compte dans le projet de PCAET.

Tout d'abord, les deux priorités principales identifiées sont **l'environnement et les déplacements**.

Au sein du volet « Déplacements », l'action prioritaire identifiée est de **développer les transports en commun et le transport à la demande (Icilà)**, notamment par l'augmentation des fréquences de rotation des bus et en second le développement de **parkings relais gratuits**.

**Le projet de PCAET a donc capitalisé sur les priorités formulées :**

- **Action A2.A1 : Développer l'usage des transports en commun**
- **Action A2.A3 : Favoriser l'intermodalité**

Sur le volet « Aménagement du territoire », cinq actions prioritaires ont été plébiscitées :

- Préserver la ressource en eau comme un bien commun
- Lutter contre l'imperméabilisation des sols
- Economiser l'énergie collectivement et individuellement
- Imposer à toutes constructions des règles strictes de protection de l'environnement
- Favoriser l'implantation de panneaux photovoltaïques en toiture

**Le projet de PCAET propose des réponses aux priorisations formulées :**

- **Action A3.A1 : Protéger les habitants du territoire face aux risques amplifiés par le changement climatique**
- **Action A3.A3 : Economiser les usages d'une ressource en eau moins abondante**
- **Action A4.A2 : Promouvoir et accompagner le développement de l'énergie photovoltaïque**
- **L'axe stratégique 5 du plan d'action du PCAET est dédié aux économies d'énergies dans le secteur résidentiel et tertiaire**

Sur le volet « Développement Durable/environnement, quatre actions prioritaires ont été identifiées :

- Augmenter les espaces naturels par la non constructibilité sur certaines zones
- Poursuivre l'éducation à l'environnement et le développement durable
- Développer l'agriculture locale et les circuits courts
- Développer dans les villes des parcs et jardins accessibles à tous

**Le projet de PCAET a donc capitalisé sur les priorisations formulées :**

- **Action A3.A4 : Préserver et restaurer la biodiversité**
- **Action A1.A5 : Sensibiliser les acteurs du territoire autour des enjeux climatiques et énergétiques**
- **Action A3.A6 : Réduire l'exposition des populations aux épisodes caniculaires**
- **Action A6.A3 : Soutenir et renforcer la production et la consommation de produits alimentaires locaux en application du PAT**

Sur le volet « Eau/Assainissement », cinq actions prioritaires ont été identifiées, dont deux sont en lien avec le PCAET

- Diminuer les fuites sur les réseaux
- Réutiliser les eaux usées pour le nettoyage des rues et l'arrosage des espaces verts

**Le projet de PCAET a capitalisé sur ces priorisations :**

- **Action A1.A3. Mettre en œuvre une démarche exemplaire de maîtrise des consommations énergétiques dans le fonctionnement des services de la CASA**
- **Action A3.A3 : Economiser les usages d'une ressource en eau moins abondante**

Et enfin, sur la thématique de gestion des déchets, la priorisation a été donnée à quatre actions :

- Sanctionner plus sévèrement les dépôts sauvages
- Intensifier le Tri sélectif et développer le ramassage, traitement et valorisation des déchets verts
- Rendre plus performantes la production d'énergie de l'UVE d'Antibes
- Organiser sur tout l'ouest du département une stratégie complémentaire avec Cannes, Grasse et Alpes d'Azur

**Le projet de PCAET apporte donc des réponses sur ces priorisations :**

- **Action A6.A5 : Développer des initiatives de compostage, de don alimentaire et de réduction des déchets verts pour une gestion responsable des ressources**
- **Action A4.A4: Valoriser les ressources locales pour décarboner la production de chaleur du territoire**

## **IV. Présentation des réunions publiques sur le projet CASA 2040 et prise en compte dans le projet de PCAET**

En Novembre et décembre 2022, 8 réunions publiques ont été organisées dans 8 communes de la CASA. Ces réunions devaient permettre à tous les habitants du territoire le souhaitant de venir assister à la présentation de la démarche CASA 2040 (élaboration conjointe d'un SCOT valant PCAET et d'un PDM).et d'échanger autour cette dernière.

Ces rencontres étaient des moments d'échange et de débat avec les citoyens et animés par les maires des communes et les équipes de la CASA qui en assuraient conjointement l'animation.

Les réunions publiques étaient structurées de la manière suivante :

### **Séquence 1 : Objectifs et démarche du projet CASA 2040**

- Film Démarche CASA2040
- Cadre réglementaire et planning prévisionnel

### **Séquence 2 : Grands enjeux pour le territoire**

- Film Enjeux CASA2040
- Développement économique
- Consommation d'espace
- Risques naturels et changement climatique
- Transition énergétique
- Mobilité et déplacements

### **Séquence 3 : Expressions et temps d'échanges (en salle et en visio)**

### **Séquence 4 : Conclusion et prochaines étapes**

# IV.1. Synthèse des enjeux du territoire présentés sur les thématiques CLIMAT-AIR-ENERGIE lors de la séquence 2 des réunions publiques

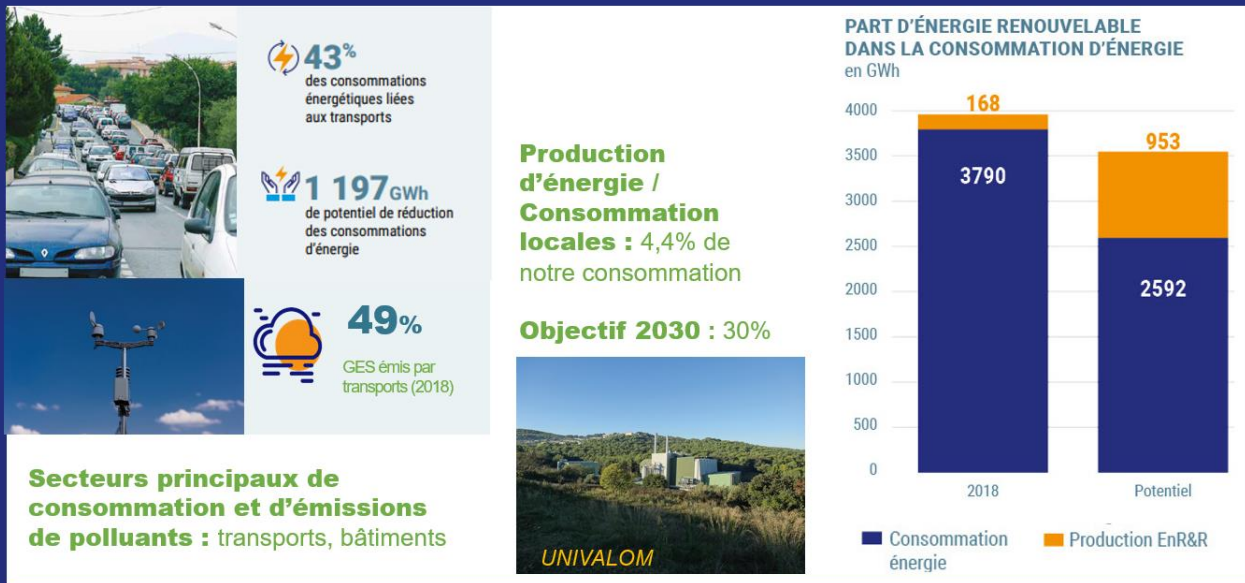
## Thématique Mobilités

### UNE MOBILITÉ DU QUOTIDIEN À GARANTIR



## Thématique Energie

### UN ENGAGEMENT FORT DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



## Thématique Adaptation au changement climatique

### RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ AUX RISQUES NATURELS SE PRÉPARER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



- Exposition du territoire aux aléas climatiques et à l'accroissement des risques
  - Pressions croissantes sur les milieux et les ressources
  - Impacts : Espèces invasives, Santé, qualité de l'air, îlots de chaleur, etc.
  - Augmentation constante des températures de  $+0,3^{\circ}$  par décennie de 1960 à 2019 soit  $+1,8^{\circ}$  sur la période
  - Récentes sécheresses et épuisement de la ressource en eau
- LE CHANGEMENT CLIMATIQUE AGIT SUR L'AUGMENTATION DE LA FRÉQUENCE ET DE L'INTENSITÉ DES RISQUES NATURELS**

## IV.2. synthèse des apports des réunions publiques sur le projet CASA 2040

---

### Thématique Mobilités

#### Les principaux enjeux :

- Adapter les modes de transports aux spécificités communales et réfléchir à d'autres modes de déplacements (covoiturage ...);
- Limiter les déplacements via le développement du télétravail et la création des espaces de coworking;

#### Les principaux questionnements :

- Quid du devenir du TAD ?
- Le recours au privé pour les déplacements serait-il envisageable notamment dans le Haut-Pays (type Uber) ?
- Les transports en commun peuvent-ils devenir gratuits ?
- La mise en place d'une application type Blablacar publique serait-elle envisageable ?
- L'organisation du dernier km pour les livraisons ?

#### Les propositions formulées :

- Mettre en place une navette maritime ;
- Mettre en place une plateforme participative de mobilité permettant d'améliorer l'utilisation des Transports en commun ;
- Mettre en œuvre des TC plus efficaces (La ligne A sur Sophia, élargissement des horaires).

### Thématique Adaptation au changement climatique

#### Les principaux enjeux :

- Préserver les espaces agricoles et définir de « vraies » terres agricoles dans le PLU ;
- Préserver et veiller à la disponibilité de la ressource en eau ;
- La prise en compte du recul du trait de côte ;
- L'articulation entre développement de Sophia-Antipolis et la préservation des espaces naturels.

#### Les principaux questionnements :

- Avec 7000 ha de terres agricoles, comment réussir à alimenter la population ?

#### Les propositions formulées :

- Déployer les panneaux photovoltaïques sur les exploitations agricoles.
- Développer les circuits courts et de l'alimentation locale ;
- Elaborer un plan d'adaptation en lien avec le changement climatique.

## Thématique Energie

### Les principaux enjeux :

- Anticiper les besoins en énergie du territoire ;
- Prioriser la rénovation énergétique plutôt que la création de logement ;
- Nécessité de planifier le développement de centrales photovoltaïques au sol.

### Les principaux questionnements :

- Pourra-t-on réellement arriver à l'objectif de 30% de production d'énergie local ?
- Sur les bâtiments publics, pourra-t-il être prévu un pourcentage d'équipement en photovoltaïque ?
- Serait-il possible de mutualiser les installations solaires à l'échelle de la commune ?

### Les propositions formulées :

- Mettre en place un service de rénovation énergétique centralisant les informations pour un service « clés en main » et agir au plus tôt ;
- Mettre en place des panneaux photovoltaïque sur le secteur de la gare routière, sur les arrêts de bus ;
- Prévoir des avantages fiscaux (sur la taxe foncière pour chaque kWh solaire produit).

**Le projet de PCAET a donc capitalisé sur les propositions formulées dans le cadre des réunions publiques notamment :**

- **L'amélioration d'offre de Transports en commun – Action A2. A3 : Développer l'usage des transports en commun**
- **Développer les circuits courts et de l'alimentation locale - Action A6.A3 : Soutenir et renforcer la production et la consommation de produits alimentaires locaux en application du PAT**
- **Elaborer un plan d'adaptation en lien avec le changement climatique – Axe stratégique 3 avec notamment :**
  - **Action A3.A1 : Maintenir la qualité de vie et protéger les habitants du territoire face aux risques amplifiés par le changement climatique**
  - **Action A3.A3 : Economiser les usages d'une ressource en eau moins abondante**
  - **Action A3.A6 : Réduire l'exposition des populations aux épisodes caniculaires**
- **Mettre en place un service de rénovation énergétique centralisant les informations pour un service « clés en main » et agir au plus tôt - Action A5.A1 : Poursuivre et élargir les dispositifs de financement et d'accompagnement pour la rénovation énergétique de l'habitat privé et la lutte contre la précarité énergétique**
- **Mettre en place des panneaux photovoltaïque sur le secteur de la gare routière, sur les arrêts de bus - Action A5.A4: Améliorer la performance énergétique du patrimoine communautaire et communal**

## IV.3 Comptes rendus des réunions publiques sur le projet CASA 2040.

---

### 1. Réunion publique d'Antibes, 8 novembre 2022 - 200 participants

#### Présents :

Jean LEONETTI – Maire d'Antibes et Président de la CASA  
Equipes de la CASA

#### Déroulé :

- Introduction de Monsieur le Maire
- Présentation des séquences 1 et 2
- Séquence 3 expression et temps d'échange



#### Thématique mobilité

**Question 1 :** Le déploiement des Transports en Commun semble être un axe prioritaire. Etudier la possibilité des bus en site propre avec une tarification sociale et environnementale est-il envisagé ?

*L'ensemble de la salle que le bus-tram sera en site propre à partir du 12/12 et gratuit (cadencement tous les 10-15mn) du quartier de la croix rouge jusqu'au Centre-Ville et ce, pour tous.*

**Question 2 :** Le Transport en lien avec les problématiques liées à la consommation d'essence à et la pollution, semble important. Or, beaucoup de citoyens aiment se rendre sur certains sites culturels (théâtres...) Serait-il possible élargir la mise à disposition des transports en commun un peu plus tard dans la soirée ?

*Quelques éléments sur l'évaluation du coût des transports :*

- *Un prix établi par voyageur peut être estimé de 5 euros à 75 euros selon remplissage du bus concerné. Ce chiffre prend en compte le coût d'un chauffeur mobilisé et l'essence consommé par le bus. Faire tourner un bus pour 3-4 personnes peut générer des prix donc prohibitifs.*
- *La rationalisation des TC est cependant à envisager :*
  - *Augmenter la fréquentation de la ligne A*
  - *Supprimer les lignes où le coût du prix/voyageurs est évalué à 75 euros/voyageurs (mieux vaut envoyer un taxi s'il y a seulement un voyageur dans un bus).*
- *Une enquête dans les bus pour restructurer le réseau sera très prochainement menée afin de recharger certains bus, tester de nouveaux dispositifs (bus nocturne pour les jeunes cet été, par exemple).*

**Question 3** : Un bus toutes les 15mn est-il suffisant ? est-ce qu'une fréquence supplémentaire (plus importante) est prévue ? et ce afin de pouvoir sans doute baisser les 60% de part dédiée à la voiture individuelle.

*Le principe d'une augmentation de fréquentation liée à un ramassage plus conséquent est nécessaire.*

**Question 4** : Concernant les bus constatés parfois vides, est-il possible de prévoir des changements de bus en court de journée ?

*Il faut rationaliser les transports en commun. Cependant les déplacements sont marqués par des pics complexifiant l'organisation. Du covoiturage resterait préférable à un bus vide.*

**Question 5** Malgré les alternatives proposées, les embouteillages sur l'Autoroute A8 demeurent, un atelier est-il prévu pour proposer des vraies solutions limitant la saturation sur A8 et facilitant ses accès ?

*Des études sont en cours en lien avec le Département. La congestion de l'A8 amène un questionnement sur les probables évolutions de la voiture en autopartage et les perspectives liées au télétravail, notamment.*

**Question 6** : Le confinement et la crise sanitaire ont favorisé la marche et le vélo, il est nécessaire d'accompagner ces nouvelles pratiques par la poursuite des aménagements adaptés.

*Le plan vélo est établi sur Sophia et il est important de continuer à travailler sur les aménagements, notamment l'EV8. D'autres aménagements sont aussi à poursuivre afin de mieux traverser le territoire communal (long et large).*

**Question 7** : Est-ce que la possibilité de mettre des navettes maritimes pour diminuer la circulation sur les routes est étudiée ?

*Des tests sur La CACPL (Théoule-sur-Mer) sont en cours mais se posent des questions de rentabilité. La mise en place paraît plus adaptée durant les périodes estivales, donc en lien avec des flux touristiques.*

## **Thématique Adaptation au changement climatique**

**Question 1** : Est-il possible de mettre des végétaux sur les toits ?

*Les toitures tendent plutôt à être équipées en panneaux photovoltaïques pour la production d'énergies renouvelables.*

**Question 2** : La raréfaction de l'eau potable est en cours. Le partage de la ressource est à mettre en place, ne peut-on pas alors réutiliser les eaux usées ?

*Un faible pourcentage du territoire français est engagé dans la réutilisation des eaux usées. Or, la CASA va lancer cette démarche (3550 m<sup>3</sup> d'eau sont rejetés en mer alors que 60m<sup>3</sup> sont nécessaires pour laver les rues d'Antibes).*

## 2. Réunion publique de la Colle sur Loup, 8 novembre 2022

### **35 participants**

#### **Présents :**

Jean-Bernard MION – Maire de La Colle sur Loup  
Equipes de la CASA

#### **Déroulé :**

- Introduction de Monsieur le Maire
- Présentation des séquences 1 et 2
- Séquence 3 expression et temps d'



### **Thématique mobilité**

#### **Question 1 : Va-t-on avoir des propositions concrètes pour améliorer la mobilité ?**

*Oui mais les solutions seront à travailler ensemble. Ce ne seront pas juste des projets présentés par la CASA, à valider par les communes et les populations. Il y a un véritable souhait de travailler de concert avec la population.*

*En complément, n'hésitez pas à faire part de vos avis et solutions sur le site CASA 2040. Les problématiques de déplacements ne pourront pas seulement être réglées par des projets de mobilité mais également via les usages (changements de comportements). Aujourd'hui, il y a une nécessité de se déplacer pour travailler mais demain ne faudrait-il pas mieux inciter au télétravail ?*

*Sur le Moyen Pays et le Haut Pays, il pourrait également avoir la possibilité de retrouver une dynamique avec des bureaux (coworking) au sein des villages pour les gens qui ne veulent ou ne peuvent pas travailler sur site et éviter ainsi de se déplacer.*

*Comme pour l'énergie, la solution ne sera pas que le solaire mais bien un mix énergétique. Il en sera peut-être de même avec la mobilité, il faudra trouver un mix de solutions.*

#### **Question 2 : Quelles idées pour désengorger l'autoroute et Sophia- Antipolis ?**

*Des projets sont en cours pour améliorer la desserte ferroviaire du territoire :*

- *Le projet de la LNPCA avec à terme un train qui desservira tous les 10min le territoire (Antibes) et une gare implantée à Sophia-Antipolis en lien avec la 3ème voie*

*Certaines communes sont impactées par ce projet sur l'aspect paysager, notamment.*

## Thématique énergie

**Question 3 :** Concernant la part de 30% d'énergie renouvelable dans la consommation, qui impose l'objectif de 30% ? Et comment peut-on arriver à ce résultat ?

*Concernant l'énergie, il y a au sein du diagnostic un calcul du potentiel sur le territoire de la CASA pour chaque énergie. Il y a la nécessité de mettre en place un mix énergétique. Il sera nécessaire de prendre en compte l'impact carbone des énergies et des mobilités dans le calcul des émissions de GES.*

**Question 4 :** Sur le volet énergie et habitation, est-il possible d'avoir des conseillers qui tournent sur les communes et proposent un accompagnement aux privés ?

*C'est un service qui existe déjà et qui est mis en place par le Département. Une plateforme téléphonique, via un numéro vert, qui renvoient vers des conseillers et qui proposent un accompagnement en fonction du niveau du projet. Ils conseillent notamment sur les financements disponibles : Ma PrimRenov (Etat) et Département. Également des permanences sont proposées sur certaines communes du territoire de la CASA.*

### 3. Réunion publique de Valbonne, 16 novembre 2022

**60 personnes**

#### Présents

Monsieur OCCELLI, Maire d'Opio  
Monsieur CESARO, Maire de Valbonne  
Monsieur LOMBARDO, Maire du Rouret  
Monsieur DELMOTTE, Maire de Châteauneuf-C



#### Déroulé :

- Introduction de Monsieur le Maire
- Présentation des séquences 1 et 2
- Séquence 3 expression et temps d'échange

#### Thématique Energie

**Question 1 :** Mon directeur de recherche de l'école des Mines a fait paraître une tribune concernant les énergies renouvelables pour limiter leur développement sur des espaces naturels. Qu'en est-il dans le cadre de cette démarche ?

*Il n'est pas prévu dans le SCOT de faire du photovoltaïque dans les espaces verts mais de le développer sur les constructions ou zones minéralisées.*

**Question 2:** Sur les bâtiments publics, est-il prévu un pourcentage d'équipements photovoltaïques?

*Les panneaux photovoltaïques peuvent être envisagés sur des serres également – comme sur des hangars – il y a des réflexions sur la commune de Châteauneuf. Dans le cadre du SCOT l'objectif est à la fois de diminuer les consommations et de produire des ENR ainsi que d'arrêter l'artificialisation par le ZAN.*

*Il appartient à chaque commune de performer sur certaines situations comme sur le développement du photovoltaïque. Le déploiement de panneaux photovoltaïques demande des investissements.*

*Une étude de potentialité solaire est lancée sur le territoire pour accompagner les communes sur l'équipements en énergies solaires.*

**Question 3 :** Concernant le réchauffement climatique et par rapport à l'empreinte carbone, il est noté au diagnostic les rejets de l'ancienne décharge, aussi il faudrait pouvoir capter ce méthane ?

*Il faut produire de l'électricité sans produire de GES – normalement pour le secteur du transport cela va décliner (véhicule électrique...) ? Pour l'ancienne décharge il faudrait étudier les possibilités techniques*

**Question 4 :** Mettre des panneaux photovoltaïques sur des exploitations agricoles, permettrait d'avoir une protection climatique et de fournir énergie

*Des études sont réalisées pour réfléchir à l'agrivoltaïsme et il y a des expérimentations pour diminuer les impacts climatiques, cependant on ne cultive pas tout sous des panneaux PV, c'est complexe. Cette option n'est pas écartée et doit respecter les problématiques de paysages.*

## **Thématique Adaptation au changement climatique**

**Question 5 :** le changement climatique est actuel comme avec les sécheresses de cet été, le bassin versant du loup est déficitaire. Il y a une prise de conscience à intégrer de manière urgente car on est déjà en crise. Donc tout développement, toute accentuation de la fréquentation va complexifier l'approvisionnement en eau. La question de la ressource devrait se poser en premier. Le SRADDET indique que la disponibilité de la ressource est en amont des projets d'aménagement. On doit améliorer la situation, donc on ne peut pas ajouter du logement.

*Il y a eu un travail sur les réseaux pour limiter la perte d'eau et les fuites et pour ne pas gaspiller. De plus, cet été a été mis en place l'arrêt d'arrosage des espaces verts.*

*Il y a aussi des comportements à changer, des marges individuelles à trouver. Le territoire est marqué par une attractivité européenne, le tourisme est consommateur. La démarche 2040 doit être optimiste sans faire l'autruche mais le 0 développement n'est pas possible. Sur la ressource en eau c'est une problématique importante, il faut réapprendre à économiser l'eau.*

*Il y a un SDAGE – il va y avoir un observatoire de l'eau. Quelles seront les comportements futurs ? on doit raisonner en croissance car on doit fonctionner avec.*

### **Question 6 : construire des retenus d'eau ?**

*Cette question fait partie des études du département, une solution avait été pressentie avec des créations de retenus, de bassins..., tout en priorisant la préservation et la percolation vers les nappes phréatiques.*

*Des réflexions avaient été menées sur les bassins d'orages. Il y a le barrage de saint Cassien qui avait été créé. Il faut aussi récupérer chacun l'eau de pluie.*

*Sur le pluvial, des réflexions pour avoir des bassins qui gardent l'eau et vidangeables quand il y a des alertes crues sont à mener.*

### **Question 9 : comment êtes-vous conseillés sur les questions de réchauffement climatique ? y a-t-il un plan d'adaptation ?**

*Les aspects climatiques sont pris en compte avec l'appui de deux bureaux d'études spécialisés sur ces thématiques. Un volet adaptation est pris en compte et il y aura forcément un plan d'actions dans le plan climat. La commune de Chateauneuf-Grasse teste la désimperméabilisation des cours d'écoles, des villes et travaille sur la rénovation énergétique des bâtiments.*

## **4. Réunion publique de Gourdon-Pont du loup, 23 novembre 2022**

**45 personnes**

### **Présents :**

- Eric MELE – Maire de Gourdon
- Frédéric POMA – Maire de Tourrettes-sur-Loup
- Gérard LOMBARDO – Maire du Rouret
- Gilbert TAULANE – Maire de Cipières
- Emmanuel DELMOTTE – Maire de Châteauneuf
- François WYSZKOWSKI – Maire du Bar-sur-Loup
  
- Equipes de la CASA



### **Déroulé :**

- **Introduction de Monsieur le Maire**
- **Présentation des séquences 1 et 2**
- **Séquence 3 expression et temps d'échange**

## **Thématique Energie**

### **Question 13 : Quelle place pour le vélo dans la stratégie ?**

Les pistes cyclables sont déjà nombreuses sur le territoire. Le Département et la CASA s'emploient à en créer de nouvelles. Pour le Haut-Pays cela est plus compliqué avec le relief.

## **Thématique Adaptation du changement climatique**

### **Question 2 : Vous nous présentez 7000 ha d'espaces agricoles sur le territoire de la CASA. Mais de quoi parle-t-on ? De terrains réellement cultivables ?**

*Auparavant, les POS définissaient les zones à construire et des zones agricoles sans vrai logique. Dans les PLU actuels, on définit des zones agricoles au regard de leur accessibilité, de la disponibilité en eau et de leur potentiel cultivable. Si ces critères ne sont pas réunis, il s'agit d'une zone naturelle.*

*L'objectif n°1 de l'agriculture est de nourrir. Pour autant, il y a d'autres enjeux non nourriciers avec les plantes à parfum, les centres équestres. La vraie question est quelle agriculture pourra-t-on faire dans 50 ans ? Aujourd'hui, d'autres procédés apparaissent : serre photovoltaïque avec cultures sur des terrains en friche, en remblais. Il ne sera pas possible de nourrir tout le monde en bio.*

## 5. Réunion publique Villeneuve-Loubet, 24 novembre 2022

### *personnes*

#### Présents :

- Lionnel LUCA - Maire de Villeneuve Loubet, Vice-Président à l'environnement et la biodiversité
- Equipes de la CASA



#### Déroulé :

- Introduction de Monsieur le Maire
- Présentation des séquences 1 et 2
- Séquence 3 expression et temps d'échange

### **Thématique Mobilité**

**Question 1 : Le SCOT pourrait-il engager les communes du littoral dans une politique ambitieuse sur la sécurisation des cheminements vélo ?**

*De grands progrès ont déjà été faits sur le sujet. Il peut toujours y avoir d'autres améliorations mais une piste cyclable réglementaire nécessite de l'espace difficile à trouver sur certaines voiries, comme l'axe Villeneuve Loubet –Roquefort Les Pins. La nouvelle piste cyclable le long du parc de Vaugrenier permet de sécuriser le cheminement du vélo. Sur la commune d'Antibes par exemple, la création de pistes cyclables nécessite de reprendre des aménagements viaires disposant de contraintes. De plus, la CASA a mis en place des services et des aides sur l'achat de vélo et de Vélos Assistance Electrique, très fortement portés par le Vice-Président Délégué à la mobilité.*

### **Thématique Adaptation au changement climatique**

**Question 2 : Quelle gestion de l'eau pouvons-nous avoir et comment anticiper et gérer les épisodes de sécheresse ? Peut-on réellement accueillir plus de population au regard de la disponibilité de nos ressources ?**

**De plus, l'indépendance énergétique des bâtiments paraît indispensable. Il faut aussi davantage prioriser la rénovation énergétique plutôt que la création de logement ?**

*Le document du diagnostic du SCOT représente 1000 pages et approfondit toutes les thématiques, notamment le changement climatique. La gestion de la ressource en eau est à prendre en compte et sa gestion sur le long terme en lien avec le développement du territoire et l'accueil de population. Il y a d'autres points à considérer comme le Zéro Artificialisation Nette et le logement.*

*De plus, ces questionnements interviendront durant la phase du Projet d'Aménagement Stratégique. La question de l'articulation de toutes les thématiques comme la croissance démographique, de la gestion de la ressource en eau, de la consommation de l'espace, de la mobilité, de l'emploi. Le télétravail sur Sophia Antipolis a eu un*

*impact positif sur le trafic. Comment accompagner le maintien et le développement du télétravail ? Le trafic de transit (Nord-Sud, notamment) à l'échelle CASA est aussi à réfléchir.*

## **Thématique Adaptation au changement climatique**

**Question 12 :** Concernant la gestion des déchets, il faut se préoccuper de la collecte, de la gestion et de la valorisation. C'est un enjeu important notamment la valorisation qui peut créer des emplois et de l'énergie sur le territoire.

*Les déchets sont pris en compte dans le SCOT. La CASA possède son usine de traitement. Cette usine produit de l'électricité et une étude de création d'un réseau de chaleur est en cours. Les déchets verts sont en train d'être valorisés et une nouvelle déchetterie a été créée.*

## **6. Réunion publique de Coursegoules, 24 novembre 2022**

**12 personnes**

### **Présents élus/maires :**

- Monsieur Jean-Paul ARNAUD, Maire de Bézaudun-les-Alpes
- Monsieur Dominique TRABAUD, Maire de Coursegoules
- Monsieur Éric MELE, Maire de Gourdon (en tribune)
- Monsieur Marc MALFATTO, Maire de Gréolières (en tribune)
- Monsieur Gilbert HUGUES Maire de Caumont
- Monsieur Gilbert TAULANE, Maire de Cigales

- Equipes CASA



### **Déroulé :**

- **Introduction de Monsieur le Maire**
- **Présentation des séquences 1 et 2**
- **Séquence 3 expression et temps d'échange**

## **Thématique Mobilité**

### **Question 1 : Avons-nous la volonté d'une autonomie énergétique ?**

*S'il n'y a plus de voitures thermiques en 2035, il faudra alimenter les voitures électriques en réfléchissant aux besoins éventuels en parkings, en ombrières PV et aux nouvelles technologies pour répondre à l'ensemble des besoins.*

*Produire de l'énergie pour viser l'autonomie est difficile. Si la CASA veut participer à la production d'énergies renouvelables elle devra l'inscrire dans son SCoT (y compris concernant des endroits potentiels au développement de centrale photovoltaïques). Le SCoT intégrera ces thématiques.*

## **Thématique Adaptation au changement climatique**

### **Question 4 : On parle de valoriser l'agriculture du Haut Pays mais sur le Littoral ?**

*La zone côtière du Moyen Pays offre une dynamique importante, sans doute plus forte que celle du Haut Pays. D'où l'intérêt de l'inscrire dans le SCoT : mettre en valeur l'ensemble du potentiel que cela soit à Antibes ou plus haut, en particulier avec les questions d'alimentation du territoire.*

### **Question 5 : Dans le Haut Pays, Natura2000 et les sites classés ont des règles et contraintes en opposition, parfois, avec des projets en discussion ? Qu'en est-il de l'articulation de ces projets avec les réglementations ?**

*Le SCoT ne sera pas un satellite déconnecté de la galaxie des normes. Il doit être intégré dans la hiérarchie des normes. Mais rien ne doit nous éloigner de notre objectif quitte à faire évoluer la norme supérieure si besoin.*

## **7. Réunion publique de Vallauris, 9 décembre 2022**

**30 personnes**

**Présent élu/maires :**

- Monsieur Kevin LUCCIANO, Maire de Golfe-Juan
- Equipes CASA



**Déroulé :**

- Introduction de Monsieur le Maire
- Présentation des séquences 1 et 2
- **Séquence 3 expression et temps d'échange**

### **Thématique Energie**

**Question 1 :** Concernant l'énergie, un objectif de 30% d'énergies renouvelables produites sur le territoire d'ici 2030 n'est-il pas un objectif difficile à atteindre ? Quels sont les projets à venir ?

*Dans le cadre de CASA 2040, l'EPCI est au stade du diagnostic avec les potentialités. La théorie est de 30% avec des investissements, des moyens et l'objectif de valoriser la récupération de chaleur (usine UNIVALOM), le développement du solaire (bâtiments parkings sur les communes et communautaires). D'où l'importance d'élaborer un PCAET dans cette démarche.*

### **Thématique Adaptation au changement climatique**

**Question 21 :** traitement des déchets, y a-t-il des pistes de réflexions sur la collecte des biodéchets ?

*Il y a un renforcement des collectes de tri + traitements des déchets verts par la CASA. Plus généralement, une réflexion est en cours sur les biodéchets et des expérimentations seront menés sur leur collecte et leur traitement.*

## 8. Réunion publique de CAUSSOLS, 20 décembre 2022

30 personnes

Présent élu/maire :

- Monsieur Gilbert HUGUES, Maire de Caussols
- Equipes CASA



Déroulé :

- Introduction de Monsieur le Maire
- Présentation des séquences 1 et 2
- Séquence 3 expression et temps d'échange

### Thématique Energie

**Question 8 :** En matière de transition énergétique, un objectif de 30% est fixé. Si chaque pavillon est équipé, le territoire pourrait produire 80% de sa consommation.

*Sur le volet énergies renouvelables, il y a de nombreux sujets et contraintes, notamment les avis des Architectes des Bâtiments de France (ABF) sur les projets, l'exposition des toitures, leur ensoleillement, etc. Sur la commune de Caussols, toutes les installations sont acceptées par les ABF avec des obligations esthétiques*

**Question 11 :** Serait-il possible de mutualiser les installations solaires à l'échelle de la commune ? Pourquoi les grands supermarchés n'équipent-ils pas leurs parkings ? De plus, il est important de déployer des panneaux en toiture et éviter les centrales au sol qui imperméabilisent. Pourquoi avoir des obligations pour faire équiper sa toiture par des installateurs agréés ?

*Sur le volet de l'équipement des stationnements aériens, la réglementation impose l'obligation d'installer des ombrières solaires sur les parkings. Techniquement, il y a plusieurs sujets, l'ensoleillement et l'exposition et aussi la volonté de certains copropriétaires qui peuvent être un frein.*

## **V. La co-construction et la concertation des élus et des partenaires pour la définition du PCAET**

En complément de la concertation du public, l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial a mobilisé les élus et partenaires de la CASA tout au long du processus

### **En phase de diagnostic :**

- ✓ Lancement de la démarche auprès des directions CASA : 2 juillet 2021
- ✓ Entretiens individuels élus et communes : de juillet à septembre 2021
- ✓ Séminaires Elus et DGS : 27 septembre 2021
- ✓ Lancement de la démarche auprès des PPA : 8 novembre 2021
- ✓ 15 entretiens individuels PPA : décembre 2021
- ✓ Comité technique partenaires : 12 septembre 2022
- ✓ Ateliers thématiques avec les élus, dont l'atelier Climat Air Energie le 2 mars 2022
- ✓ Ateliers thématiques avec les PPA, dont l'atelier Climat Air Energie le 7 mars 2022
- ✓ Présentation du diagnostic à tous les conseils municipaux – Novembre à Décembre 2022

### **ZOOM sur le séminaire Elus et DGS – 27 Septembre 2021**

Le séminaire se déroule en deux phases : Présentation en plénière de la démarche et un temps de travail collectif est proposé autour des thématiques présentées et de 2 groupes de questions :

- Quels sont, pour vous, les 3 grandes problématiques les plus importantes parmi celles exposées ?
  - MOTS CLES
  - VERBE ACTION avec compléments...
  - Lieu sur le territoire...
- Quelle(s) « mise(s) en garde » ?
  - Ceux que vous ne voulez « plus voir », ceux que « vous ne voulez pas », point de vigilance pour votre territoire ou la mise en œuvre de votre SCoT valant PCAET et votre PDM...



## Synthèse des restitutions – en lien avec le PCAET

Pour commencer, il est mentionné un grand nombre de point de vigilance (« cartons rouges ») concernant les obligations réglementaires, les attentes de l'Etat qui contraignent fortement le territoire et les communes. Ces éléments font ainsi ressortir un enjeu fort : celui de définir un projet de territoire, qui soit un projet négocié avec l'ensemble des parties prenantes.

Ensuite, parmi les problématiques importantes qui ressortent, la question du développement économique, touristique, de l'agriculture et de la technopole Sophia Antipolis sont des éléments structurants pour cette démarche CASA 2040.

Ces derniers devront être pensés en lien avec des modes de transports et de déplacements adaptés dans toute leur diversité (circulation routière, mobilités douces).

Cette approche transversale des problématiques d'aménagement devra contribuer à conforter et/ou développer les centralités en termes de commerces, d'équipement et d'offre d'habitat, en veillant à avoir un développement maîtrisé et de qualité. Une telle démarche sera rendue possible aussi, par le déploiement des réseaux sur l'ensemble du territoire (fibre et téléphonie).

La biodiversité du territoire de la CASA est un atout important qui devra être préservé en travaillant notamment sur la gestion de l'occupation des sols à partir de la notion de fonctionnement des espaces. La valorisation pourra également passer par la mise en place d'espace de renaturation.

Plus largement, la question de la gestion de la consommation d'espace du territoire de la CASA devra se faire en tenant compte des risques naturels, nombreux et importants, des espaces agricoles qui doivent être protégés. Elle devra aussi être pensée à l'aune des mutations induites par le changement climatique qui appellent de fait de nouvelles réponses pour assurer la résilience du territoire, notamment par le biais de développement des énergies renouvelables.

## ZOOM sur les ateliers thématiques élus et PPA

### Déroulé des ateliers

**Atelier Elus : 2 mars 2022 : 22 élus étaient présents :** L'objectif était de présenter les éléments du diagnostic et les enjeux en résultant pour le projet CASA 2040 selon les thématiques climat (changement climatique, émissions de GES, séquestration de carbone), air, énergie (consommation, production, potentiels de réduction des consommations et de production d'EnR).

L'atelier en visio a été consacré à la présentation en détail du diagnostic et des enjeux. Sans possibilité d'allonger la durée de l'atelier les échanges avec les participants ont été réduits. La présentation a suscité quelques questions (le sondage organisé au moyen de l'application Klaxoon a été ouvert jusqu'au vendredi suivant pour permettre aux participants de transmettre leurs choix sur :

- o Les secteurs d'activité sur lesquels faire porter les efforts de réduction des consommations et des émissions de GES
- o Les énergies renouvelables les plus pertinentes à développer sur le territoire

Les ateliers se sont déroulés en deux phases. Tout d'abord la présentation des éléments clés du diagnostic Climat Air Energie de la démarche, organisés en 4 axes :

1. Vulnérabilité au changement climatique
2. Qualité de l'air
3. Consommations d'énergies/émissions de GES et potentiels de réduction

#### 4. Production d'énergies renouvelables/de récupération et potentiels d'augmentation

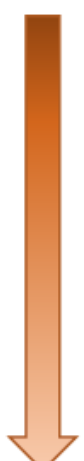
Pour finir, un sondage Klaxoon avait pour objectif de prioriser Les secteurs d'activité sur lesquels faire porter les efforts de réduction des consommations et des émissions de GES et Les énergies renouvelables les plus pertinentes à développer sur le territoire.

1. Les secteurs d'activité sur lesquels faire porter les efforts de réduction des consommations et des émissions de GES



<b>Priorisation des secteurs d'activité (ordre décroissant)</b>	
1	Déplacements des personnes
2	Habitat
3	Bâtiments tertiaires publics
4	Transports de marchandise
5	Déchets
6	Bâtiments tertiaires privés
7	Industrie
8	Agriculture

2. Les énergies renouvelables les plus pertinentes à développer sur le territoire



<b>Priorisation des énergies renouvelables à développer (ordre décroissant)</b>	
1	Photovoltaïque sur toitures, ombrières de parking
2	Solaire thermique
3	Photovoltaïque sur sols anthropisés (anciennes décharges, ...)
4	Récupération de chaleur fatale (data centers, stations d'épuration et réseaux d'assainissement, ...)
5	Pompes à chaleur aérothermiques et géothermiques
6	Bois énergie (chaufferies collectives) Biogaz (méthanisation)
7	Hydroélectricité
8	Thalassothermie
9	Agrivoltaïsme
10	Petit/moyen éolien (individuel)
11	Grand Eolien

#### **Ateliers PPA- : 7 mars 2022 - 29 Partenaires présents**

L'objectif était de présenter les éléments du diagnostic et les enjeux en résultant pour le projet CASA 2040 pour les thématiques climat-Air-Energie : adaptation au changement climatique, qualité de l'air, émissions de GES, séquestration de carbone, transition énergétique (consommation, production, potentiels de réduction des consommations et de production d'énergies renouvelables et de récupération).

L'atelier en visio a été consacré à la présentation en détail du diagnostic et des enjeux qui ont fait l'objet de nombreux échanges.

#### **En phase stratégie**

✓ **Séminaire stratégie (16 octobre 2023)** : l'objectif de ce Séminaire était de recueillir auprès des élus de la CASA, des premiers éléments sur les niveaux d'objectifs opérationnels à déployer pour la mise en œuvre d'une politique Climat-Air-Energie sur le territoire de la CASA.



✓ **Atelier TEPOS (6 novembre 2023)** dont l'objectif était de tester auprès des élus de la CASA, sur l'ambition et les opportunités / freins pour la mise en œuvre d'une politique Climat-Air-Energie sur le territoire de la CASA

✓ **COTECH avec les services de la CASA (5 décembre 2024)** dont l'objectif était de présenter les objectifs de la stratégie définie – 18 participants présents

✓ **Atelier de travail avec le Président et le Vice-Président délégué à l'environnement et la Biodiversité de la CASA (23 janvier 2025)** pour présentation, échange et validation des objectifs stratégiques

✓ **Validation de la Stratégie en Bureau communautaire (3 février 2025)**

#### En phase d'élaboration du plan d'actions

✓ **Atelier avec les partenaires du territoire de la CASA (14 et 15 janvier 2025)** à travers l'Animation de **quatre ateliers thématiques**, qui ont permis une véritable co-construction du plan d'actions en facilitant l'expression des différentes parties prenantes sur les thématiques suivantes :

- Mobilités (transports de voyageurs et marchandises)
- Sobriété énergétique (bâtiments, sensibilisation, gouvernance)
- Adaptation au changement climatique et économie circulaire
- Production d'EnR locales (solaire, hydroélectricité, biométhane)

✓ **Comité technique avec les directions de la CASA (23 janvier 2025)** pour travailler sur les propositions d'actions – 20 participants présents

✓ Entretiens bilatéraux complémentaires, pour approfondir certaines actions thématiques avec des acteurs clés :

▪ Entretien avec UNIVALOM : Cet échange a permis d'approfondir les mesures relatives à la gestion des déchets et à l'intégration de l'économie circulaire dans le PCAET.

▪ Entretien avec la DREAL/DDTM : Cette rencontre a permis de présenter le document abouti et d'échanger sur les objectifs stratégiques, les évolutions réglementaires à venir et la présentation des actions programmées dans le PCAET de la CASA

- ✓ **Présentation du PCAET en Bureau Communautaire (10 mars 2025)**

## **ZOOM sur les ateliers partenaires de co-construction du plan d'actions**

Les 14 et 15 janvier 2025, 4 ateliers collaboratifs se sont tenus, dans les locaux de la CASA pour co-construire le plan d'actions du document. Ces ateliers ont permis de contribuer à la rédaction des 38 fiches du plan de manière collaborative et structurée. Les participants venaient des Services CASA, des partenaires publics et privés ainsi que des communes concernées par chaque thématique.

Les travaux réalisés en ateliers ont pris pour base une première version du plan d'action réalisée par le bureau d'études Algoé qui s'est appuyé sur les documents de planification déjà présents et un premier retour des services de la CASA.

Les 4 ateliers abordaient chacun une des thématiques suivantes :

**Atelier 1 : Mobilités**  
*Mobilité des voyageurs*  
*Transport de marchandises*

**Atelier 2 : Sobriété  
énergétique**  
*Résidentiel*  
*Tertiaire*  
*Patrimoine des collectivités*  
*Gouvernance*  
*Exemplarité*  
*Sensibilisation*

**Atelier 3 : Adaptation au  
changement climatique et  
économie**  
*Aménagement*  
*Ressources et biodiversité*  
*Activités économiques*  
*Déchets*

**Atelier 4 : Production d'EnR  
locales**

## **Déroulé des ateliers collaboratifs pour la rédaction du plan d'actions**

Déroulé	Par qui ?	Durée
<b>Introduction</b> Rappel en plénière du contexte de l'atelier, des objectifs et présentation du déroulé	Animateurs	20'
<b>Séquence 1 : découverte des actions</b> <b>Positionnement de l'ensemble des actions sur la matrice</b> <b>1 - Tour de table - Partage des actions à débattre.</b> 2 à 5 actions seront présentées sous formes de cartes disposées sur chacune des tables. Chacun des participants sélectionne une carte lors du tour de table et la présente aux autres participants. <b>2 - Annoter la carte</b> à l'aide de l'espace commentaire pour proposer une reformulation d'intitulé ou écarter l'actions si celle-ci est sujet non pertinente ou non réalisable. <b>3 - Placer les cartes sur la matrice</b> en fonction de leurs niveaux de difficulté de mise en œuvre et d'impact en lien avec l'ambition du territoire <b>4 - Ajouter des actions aux cartes existantes</b> qui pourraient compléter celles déjà présentées à l'aide des cartes actions vides	Tous	20'
<b>Séquence 2 : écriture des fiches actions</b> <b>Pour chaque carte action de la séquence précédente, les participants disposent d'une double feuille A4.</b> <b>1- Les participants collent la carte action</b> en haut de la double feuille et reporte le placement sur la matrice de la séquence précédente. <b>2 – Les participants répondent à 7 questions</b> pour chaque action identifiée. Ces 7 questions correspondent aux rubriques de la future fiche action	Tous	90'
<b>Restitution</b> Restitution en plénière des travaux de groupe	Animateurs	20'

## Retour sur les ateliers collaboratifs

- Une participation active des différentes parties prenantes du territoire
- Un volontarisme utile des participants aux sous-groupes dans l'exercice de remplissage des fiches actions ;

- Il en ressort la production d'un inventaire des attentes et perceptions des différents acteurs ;  
En quelques chiffres :

- 37 participations sur les 4 ateliers se répartissant de la manière suivante :

### Production d'énergie renouvelable

#### 12 participants représentant :

- Green Energy 06 (SEM)
- Energie Partagée (association)
- Capénergies (association)
- AtmoSud
- Ville d'Antibes
- Ville de Valbonne
- Ville de Villeneuve Loubet
- PNR des Préalpes d'Azur
- GRDF
- Directions CASA

### Adaptation changement climatique

#### 10 participants représentant :

- GRDF
- PNR des Préalpes d'Azur
- Ville de Valbonne
- Ville d'Antibes
- Ville d'Antibes
- Ville de Biot
- DDTM06
- Communes forestières 06
- SMIAGE
- Directions CASA

### Sobriété Energétique

#### 11 participants représentant :

- GRDF
- AtmoSud
- Capénergies
- PNR des Préalpes d'Azur
- Ville de Valbonne
- Ville de Roquefort les Pins
- Ville de Biot

### Mobilités

#### 11 participants représentant :

- GRDF
- Choisir le vélo (association)
- CCI Nice Côte d'Azur
- PNR des Préalpes d'Azur
- Directions CASA

Au cours de ces ateliers :

- 25 Actions ont été pré-rédigées sur les 38 que compte le plan d'actions.
- Des propositions de fusions ou de créations de nouvelles actions ont été suggérées.

# ANNEXE

## Annexe 1 : Questionnaire au grand public

### 11/ GESTION DES DÉCHETS

Notre politique de gestion des déchets permet d'appliquer une Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) parmi les plus basses du sud de la France, prouvant qu'il est possible de protéger la planète et le pouvoir d'achat (97% de déchets valorisés sur notre territoire).

Notez entre 0 et 5 chacun de ces objectifs

<input type="checkbox"/> Intensifier le Tri Sélectif et développer le ramassage, le traitement et la valorisation des déchets verts	<input type="checkbox"/> Rendre encore plus performante la production d'énergie à partir de l'Usine de traitement des déchets (réseau de chaleur s'ajoutant à la production d'électricité)
<input type="checkbox"/> Organiser sur tout l'ouest du département une stratégie complémentaire avec Cannes, Grasse et Alpes d'Azur	<input type="checkbox"/> Autres (précisez) _____
<input type="checkbox"/> Sanctionner plus sévèrement les dépôts sauvages	
<input type="checkbox"/> Maintenir à taux bas la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	

### 12/ VOS PRIORITÉS

Notez entre 0 et 5 chacune de ces thématiques selon leur ordre d'importance

<input type="checkbox"/> Culture & Sports	<input type="checkbox"/> Logement
<input type="checkbox"/> Déplacements	<input type="checkbox"/> Sécurité
<input type="checkbox"/> Emploi	<input type="checkbox"/> Solidarité
<input type="checkbox"/> Environnement	<input type="checkbox"/> Autres _____

### COMMENT ÊTRE AU PLUS PRÈS DE NOTRE ACTU ?

[aggl-sophiaantipolis.fr](http://aggl-sophiaantipolis.fr)

[f](#) [t](#) [v](#) [i](#) [i](#) [n](#)

ANTIBES JUAN-LES-PINS | LE BAR-SUR-LOUP | BÉZAUDUN-LES-ALPES | BIOT | BOUYON | CAUSSOLS | CHÂTEAUNEUF CIPRIÈRES | LA COLLE-SUR-LOUP | CONSÉGÜDES | COURMES | COURSEGOULES | LES FERRES | GOURDON GRÉOLIÈRES | OPIO | ROQUEFORT-LES-PINS | LA ROQUE-EN-PROVENCE | LE ROURET | SAINT-PAUL-DE-VENCE TOURRETTES-SUR-LOUP | VALBOINNE SOPHIA ANTIPOLIS | VALLAURIS GOLFE-JUAN | VILLENEUVE LOURET

Vous êtes :  un homme  une femme

Vous êtes :  employé(e)  commerçant(e)  profession libérale  autre : \_\_\_\_\_  
 retraité(e)  artisan  cadre / chef d'entreprise  étudiant(e)  retraité(e)

Votre âge :  de 16 à 30 ans  31 à 50 ans  51 à 65 ans  66 ans et plus

Vous habitez la commune de : \_\_\_\_\_

Si vous désirez recevoir les informations de la CASA, indiquez-nous votre courriel ci-dessous : \_\_\_\_\_

## CASA 2040

### COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SOPHIA ANTIPOLIS

## DANS QUEL TERRITOIRE VOULONS-NOUS VIVRE DEMAIN ?

L'ensemble des maires de la Communauté d'Agglomération lance une vaste concertation afin de faire participer les habitants à l'élaboration de notre projet de territoire.

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA), constituée de 24 communes, regroupant 180 000 habitants, étend son territoire du littoral jusqu'au haut-pays, avec en son cœur la 1<sup>re</sup> technopole d'Europe, Sophia Antipolis.

Pour préserver ses atouts et faire face aux défis de notre époque en matière de changement climatique, de mobilités, de développement économique, d'urbanisme et d'aménagement, la CASA s'engage dans l'objectif CASA 2040, fondé sur l'innovation et le développement durable.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre un peu de votre temps pour nous donner votre avis.

### COMMENT REMPLIR CE QUESTIONNAIRE ?

Notez, sur une échelle de 0 à 5, chaque réponse selon le degré d'importance que vous leur accordez.

0 = sans importance / 1 = peu important  
2 = moyennement important / 3 = important  
4 = très important / 5 = indispensable

Vous pouvez donc, dans une même question, noter plusieurs réponses par une même valeur.

### COMMENT NOUS FAIRE PARVENIR VOS RÉPONSES ?

Dès réception de ce courrier, vous avez trois possibilités :

- 1/ sur internet, par la plateforme de démocratie participative sécurisée de la CASA (<https://concertation-citoyenne.aggl-casa.fr/>), à l'aide du numéro identifiant aléatoire et anonyme :
- 2/ par courrier, en renvoyant l'exemplaire unique numéroté en votre possession à l'adresse de la CASA (prévoir frais postaux) :
  - Enquête CASA 2040, Imaginons ensemble l'avenir de nos villes et villages Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, 449 route des crêtes BP43, 06901 Sophia Antipolis
- 3/ ou en déposant le questionnaire, sans timbre, à l'accueil de votre commune

La date maximum de réception des réponses est fixée au 15 janvier 2023.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SOPHIA ANTIPOLIS

### 1/ HABITAT/LOGEMENT/SOLIDARITÉ

La CASA a réalisé en 20 ans près de 6 400 logements sociaux. Dans ce cadre, des opérations pour l'accès social à la propriété, pour le logement des handicapés, des étudiants, des personnes isolées ou âgées ont été menées.

Notez entre 0 et 5 chacun de ces objectifs

<input type="checkbox"/> Loger les actifs	<input type="checkbox"/> Loger les étudiants, les apprentis, les saisonniers
<input type="checkbox"/> Permettre l'accès social à la propriété	<input type="checkbox"/> Loger les personnes âgées et handicapées
<input type="checkbox"/> Loger les plus démunis	<input type="checkbox"/> Autres (précisez) _____

### 2/ DÉPLACEMENTS/MOBILITÉ

La CASA développe les modes doux de déplacement : Bus-Tram, aménagements cyclables, services vélos électriques, covoiturage, parkings relais et multimodaux, etc.

Notez entre 0 et 5 chacun de ces objectifs

<input type="checkbox"/> Proposer des parkings relais gratuits (covoiturage, bus, vélos)	<input type="checkbox"/> Développer des navettes gratuites en centre-ville
<input type="checkbox"/> Développer les transports en commun type Bus-Tram et le transport à la demande (taxis)	<input type="checkbox"/> Piétonner les centres-villes
<input type="checkbox"/> Aménager des pistes cyclables	<input type="checkbox"/> Autres (précisez) _____

### 3/ BUS-TRAM

Envibus est un réseau de transports en commun avec des tarifs très attractifs (50% des voyages gratuits, pass unique annuel à 90€ ou encore 12€ par mois), ligne A et 100 gratuits.

Notez entre 0 et 5 chacun de ces objectifs

<input type="checkbox"/> Instaurer la gratuité des transports en commun sur d'autres lignes	<input type="checkbox"/> Augmenter la fréquence de rotation des bus
<input type="checkbox"/> Maintenir la sécurité dans les bus	<input type="checkbox"/> Ouvrir de nouvelles lignes (22 lignes existantes aujourd'hui)
<input type="checkbox"/> Renforcer le confort dans les bus (propreté, qualité des sièges, accès au WiFi)	<input type="checkbox"/> Autres (précisez) _____

### 4/ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE/EMPLOI/TOURISME

L'économie de notre territoire s'appuie sur Sophia Antipolis, 1<sup>re</sup> technopole d'Europe avec 40 000 salariés et 2 500 entreprises. Notre développement économique c'est aussi le tourisme qui, sur l'ensemble du territoire, dispose de nombreux atouts...

Notez entre 0 et 5 chacun de ces objectifs

<input type="checkbox"/> Poursuivre le développement de la technopole de Sophia Antipolis	<input type="checkbox"/> Soutenir le commerce en centre-ville
<input type="checkbox"/> Développer un tourisme de qualité toute l'année sur l'ensemble du territoire de la CASA	<input type="checkbox"/> Favoriser le commerce et l'artisanat
<input type="checkbox"/> Valoriser la formation des métiers en tension (hôtellerie/restauration, aide à la personne, etc.)	<input type="checkbox"/> Autres (précisez) _____

### 5/ JEUNESSE

La CASA développe de nombreuses actions en faveur de l'insertion sociale et économique (400 jeunes aidés par an, chantiers d'insertion par le travail, création du Salon de l'Apprentissage, etc.). Elle a instauré la carte LOL 16-25 qui donne droit à des avantages permanents pour les jeunes.

Notez entre 0 et 5 chacune de ces propositions

<input type="checkbox"/> Accompagner les jeunes dans la recherche d'un emploi	<input type="checkbox"/> Poursuivre l'aide au financement du permis de conduire
<input type="checkbox"/> Permettre aux jeunes l'accès à un logement	<input type="checkbox"/> Favoriser l'éducation à la citoyenneté
<input type="checkbox"/> Ouvrir les activités sportives/éducatives et culturelles à tous	<input type="checkbox"/> Autres (précisez) _____

### 6/ ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS

Après la construction d'un réseau de lecture publique gratuit, la CASA a réalisé le théâtre communautaire Anthéa qui a reçu en 10 ans plus d'un million de spectateurs. Elle a aussi construit le complexe aquatique Nautipolis implanté au cœur de Sophia Antipolis.

Notez entre 0 et 5 chacun de ces objectifs

<input type="checkbox"/> Favoriser par l'aide aux communes les équipements sportifs et culturels sur tout le territoire	<input type="checkbox"/> Favoriser la création d'événements dans le domaine de l'art, de la culture et du sport
<input type="checkbox"/> Renforcer l'offre de lecture publique par le réseau des Médiathèques	<input type="checkbox"/> Développer l'éducation sportive et artistique dans l'ensemble des écoles de la CASA
<input type="checkbox"/> Poursuivre le rayonnement du théâtre Anthéa	<input type="checkbox"/> Autres (précisez) _____

### 7/ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Pour préserver son attractivité et son cadre de vie, la CASA doit faire face aux défis de notre époque en matière de changement climatique, de mobilité, d'habitat et, s'est engagée dans une démarche d'élaboration de l'aménagement de son territoire.

Notez entre 0 et 5 chacun de ces objectifs

<input type="checkbox"/> Lutter contre l'imperméabilisation des sols	<input type="checkbox"/> Économiser l'énergie collectivement et individuellement
<input type="checkbox"/> Imposer à toutes constructions des règles strictes de protection de l'environnement	<input type="checkbox"/> Préserver la ressource en eau comme un bien commun
<input type="checkbox"/> Favoriser l'implantation de panneaux photovoltaïques en toiture	<input type="checkbox"/> Autres (précisez) _____

### 8/ DÉVELOPPEMENT DURABLE/ESPACES NATURELS/ENVIRONNEMENT

La CASA est engagée dans un Programme de Développement Durable (Plan Climat Air Énergie Territorial, participation à la lutte contre les inondations, etc.). Depuis une dizaine d'années, la CASA soutient l'agriculture locale et aide à son développement.

Notez entre 0 et 5 chacun de ces objectifs

<input type="checkbox"/> Augmenter les espaces naturels par la non constructibilité de certaines zones	<input type="checkbox"/> Développer l'agriculture locale et les circuits courts
<input type="checkbox"/> Développer dans les villes des parcs et des jardins accessibles à tous	<input type="checkbox"/> Renforcer la part du Bio dans les cantines scolaires
<input type="checkbox"/> Poursuivre l'éducation à l'environnement et au développement durable dans les écoles	<input type="checkbox"/> Autres (précisez) _____

### 9/ EAU/ASSAINISSEMENT

Depuis sa prise de compétence en janvier 2020, la CASA a pour ambition de préserver efficacement la ressource en eau tout en maintenant une politique de tarification basse pour les usagers.

Notez entre 0 et 5 chacun de ces objectifs

<input type="checkbox"/> Maintenir des tarifs les plus bas pour l'accès à l'eau potable	<input type="checkbox"/> Limiter les gaspillages d'eau par une politique éducative et l'information grand public
<input type="checkbox"/> Réutiliser les eaux usées pour le nettoyage des rues et l'arrosage des espaces verts	<input type="checkbox"/> Développer dans les villes et les villages des jardins durables peu consommateurs d'eau
<input type="checkbox"/> Diminuer les fuites sur les réseaux par un projet de travaux ambitieux	<input type="checkbox"/> Autres (précisez) _____

### 10/ LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

La CASA a investi près de 40 millions pour lutter contre les inondations, assurer la sécurité des personnes et des bâtiments. Des opérations de destruction et de retour à la nature ont été menées en particulier dans la plaine de la Brague.

Notez entre 0 et 5 chacun de ces objectifs

<input type="checkbox"/> Lutter contre les inondations en détruisant des espaces bâtis dans des zones à haut risque	<input type="checkbox"/> Permettre à tous les citoyens de bénéficier d'une aide pour améliorer la protection de leurs biens
<input type="checkbox"/> Mettre en place sur la CASA un service de sécurité civile opérationnel en partenariat avec les services de l'État et les pompiers	<input type="checkbox"/> Développer par l'éducation une culture du risque (inondations, feux de forêts, catastrophes naturelles)
<input type="checkbox"/> Perfectionner le système d'alerte du risque d'inondation	<input type="checkbox"/> Autres (précisez) _____

